

Nos élèves en danger en Seine-Saint-Denis

La réforme de l'éducation prioritaire proposée par le PS fait des ravages ! C'est une injuste réforme qui conduit à l'exclusion de dizaines d'établissements du dispositif actuel.

Il s'agit d'un enseignement à deux vitesses en Seine-Saint-Denis : entre les établissements bénéficiaires et ceux récemment arbitrairement exclus. La colère de la communauté éducative est plus que légitime, car elle dénonce l'abandon de collèges, qui ne sont pas prêts à être réintégrés dans le système d'éducation classique.

Cette réforme est particulièrement douloureuse, car elle donne la sensation d'un abandon pur et simple !

Le nouveau réseau d'enseignement prioritaire « REP+ » met gravement en danger le système éducatif français !

Une logique purement économique ne peut pas justifier l'abandon, entre autres, des élèves du collège Gérard PHILIPE, Christine de PISAN ou du collège Victor HUGO, dont 94,9% des élèves habitent en zone urbaine sensible, pour ne citer que ces trois collèges d'Aulnay-sous-Bois !

A ce titre, lors de la séance du Conseil général du 18 décembre 2014, Jacques CHAUSSAT, Conseiller général d'Aulnay-sous-Bois a manifesté, au nom du groupe UDI, son profond désaccord et son inquiétude face aux mesures injustes annoncées par la Ministre de l'Éducation nationale.

Il apporte tout son soutien aux enseignants et parents d'élèves, et appelle les responsables socialistes à agir rapidement pour sauver l'avenir de nos enfants en Seine-Saint-Denis !

Jacques CHAUSSAT,
Conseiller général de Seine-Saint-Denis
et Adjoint au Maire d'Aulnay-sous-Bois.